

Fc 58111 GM 1221 DARAK 1 AAO 1 EN

B 26 - 3.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE DARAK

COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE ET CHARI DIVISION  
DARAK COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 04 /AONO/C/C-DARAK/CIPM/2022 DU 20/03/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE,  
POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE  
AKOUNDJARA, HIDJELIDE, DJODA ET A KATIKIME II, DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTMENT DU  
LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

#### 1. Objet :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement Publics du MINDEVEL, le Maire de la Commune de Darak(Maitre d'Ouvrage) lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de quatre (04) forages équipés de pompe à motricité humaine à KOUNDJARA, HIDJELIDE, DJODA et à KATIKIME II dans la Commune de Darak, Département du Logone et Chari, Région de l'Extreme-Nord

Les travaux sont regroupés en un seul lot comme indiqué ci-dessous :

N°	Désignation du projet	Localités	Montant Prévisionnel en Fcfa
1	Réalisation de quatre(04) forages équipés de PMH	KOUNDJARA, HIDJELIDE, DJODA et à KATIKIME II	34 000 000

#### 2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Etudes et installation de chantier ;
- Foration ;
- Equipement du forage ;
- L'équipement du forage ;
- développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Réalisation de la clôture (3m x 3m x 1,2m) ;
- Pose de la pompe ;
- La formation du COGES ;

#### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

#### 4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL, Exercice 2022, pour un coût estimatif total de trente-quatre millions (34000 000) francs CFA TTC

#### **5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de DARAK.

#### **6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Darak, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de Darak au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

#### **7. Présentation des offres**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

#### **8. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Darak, le 15/04/2022 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention:

N°01/JAONO/C/C-DARAK/CIPM/2022 DU 26/03/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE,  
POUR LA CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AKOUNDJARA,  
HIDJELIDE, DJODA ET A KATIKIME II, DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTMENT DU LOGONE ET CHARI,  
REGION DE L'EXTREME-NORD

*Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

#### **9. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant d'un six cent quatre-vingtmille (680000) francs CFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

#### **10. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 15 Juin /2022 à 14 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Darak, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

#### **11. Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt et un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

#### **12. Délai d'exécution des travaux**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

#### **13. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1<sup>re</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique ~~des offres administrativement conformes~~.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

##### **13.1- Critères éliminatoires**

###### **13.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

###### **13.1.2 : Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à vingt un (21) critères essentiels sur trente(30).

###### **13.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

##### **13.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 30 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur 4 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 6 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 11 critères ;

- d) La méthodologie d'exécution sur 5 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

#### **14. Attribution du Marché**

Le Maire de la Commune de DARAK, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **15. Délai de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Maire de la Commune de DARAKou à la DDMINDEVEL du Logone et Chari Extrême-Nord.

#### **Ampliations:**

- DDMAP /L&C (pour information)
- MAIRE COMMUNE DE DARAK(pour information)
- PRESIDENT/ CDPM(pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire).

